



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



**REUNION DU MERCREDI 26 JANVIER 2022
DE 19H00 A 21H15**

LIEU : SALLE SATGE

Comité de Quartier EST LE VILLAGE Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT-E-S :

BEYRAT Jean-Jacques, CABIROL Pauline, KHELIFA Malika, MIGNET Jean-François, NARCISO Fabrice, PAULY-LIBRA Cécile, RACINE Anne, TOUZELET Jean-Michel, VAISSIERE Stéphane.

EXCUSE-E-S :

ADLER Michel, BAHIDA-SUBILEAU Corinne, BERGE Frédéric, BLAKE Lauriane, BRUNHES Matthieu, BUONOMANO Dany, CLARK Andrea Jane, GASSO Yvan, MURAS Monique, NICOLA Jean-Marc, PERIES Laurent, SOLA Guillaume, SOUARE Vanessa, VAN WASSENHOVE Laurence, VITSE Michèle, WISSEMBERG Alexis.

Début de réunion : 19h10.

Après avoir remercié les participantes et les participants pour leur présence à cette première réunion de travail, Monsieur Philippe MIEGEVILLE, correspondant de quartier au Pôle Participation citoyenne et Tiers lieux citoyens, introduit la réunion prévue d'une durée d'1h30.

Monsieur MIEGEVILLE rappelle les différents Temps 1, Temps 2 et Temps 3 participant de l'installation du Comité de quartier.

L'objectif de la réunion est de pouvoir poser des bases de l'organisation interne du Comité de quartier.

Compte-tenu des contraintes sanitaires actuelles, il est rappelé un respect et une attention particulière des gestes barrières en vigueur. Le port du masque est obligatoire, du gel hydro alcoolique est mis à disposition ainsi que le matériel nécessaire à la désinfection du mobilier.

L'ordre du jour concerne 5 thématiques partagées :

1. L'actualité du Comité de quartier,
2. Le fonctionnement général propre au Comité de quartier,
3. La présentation par les anciens membres des différents projets menés par ce Comité de quartier,
4. Les moyens de communication pouvant être mis en œuvre,
5. Un retour partagé sur la formation proposée par V2F Conseils.

1 - Actualité du Comité de quartier :

Il est rappelé que ce rendez-vous se déroule, en présentiel, au sein de la salle Satgé pour pouvoir appliquer les distanciations et les gestes barrières liés aux contraintes sanitaires.

Un rapide retour est fait sur le dernier compte rendu concernant le Temps 2 d'installation en date du 19 octobre 2021.

2 - Fonctionnement général du Comité de quartier Est Le village :

2.1 : Charte et Règlement intérieur :

En premier lieu, Monsieur MIEGEVILLE demande, si, après lecture du règlement intérieur des Comités de quartier et de la charte de la Participation citoyenne distribués lors du Temps 1 d'installation, des interrogations persistent. Les membres présents répondent par la négative.

Les principes et les valeurs de la Charte de la Participation Citoyenne sont rappelés :

Par la présente charte, la ville de Colomiers affirme sa volonté :

De s'engager dans les démarches de participation citoyenne, constitutives d'une nouvelle forme de gouvernance, de mettre en œuvre des démarches de participation citoyenne dans tous les projets innovants de la ville et de développer une culture commune de la participation citoyenne.

Par la présente charte, les citoyennes et les citoyens de Colomiers affirment leur volonté :

De s'impliquer dans les démarches de participation citoyenne proposées par la ville de Colomiers, de contribuer à la préparation des choix portés par les élus, dans le respect de l'intérêt général, d'éclairer la décision politique, afin qu'elle soit adaptée aux besoins de la population.

Cela implique :

D'adopter une attitude constructive, d'ouverture et de respect mutuel, de participer au processus avec assiduité et bienveillance, de s'approprier le thème du projet et rechercher l'intérêt collectif.

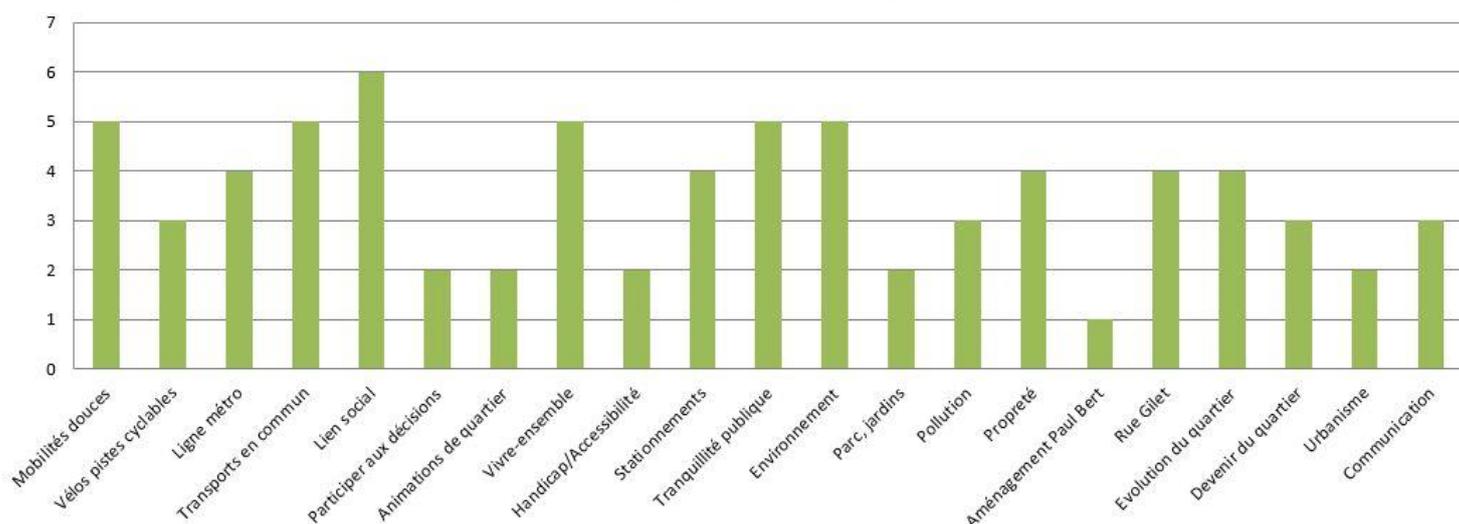
Les nouveaux membres ne souhaitent pas, pour l'instant, retravailler la charte. Ils la trouvent tout à fait adaptée à la volonté d'action des comités.

Concernant les différentes thématiques, il est rappelé que lors du Temps 2 d'installation, une riche collaboration avaient pu faire émerger différentes pistes, citées dans le diagramme ci-dessous.

Cinq thématiques généralistes peuvent fusionner ces différentes pistes :

1. **Les mobilités douces – L'environnement,**
2. **La tranquillité publique – Les solidarités,**
3. **Le cadre de vie – La propreté – Les aménagements,**
4. **La communication,**
5. **Les animations inter - Comités de quartier.**

Répartition par nombre de post-it



Il est donc proposé à chacune et chacun, par retour de mail, de se positionner sur une ou plusieurs de ces 5 commissions pour œuvrer par petits groupes sur ces thématiques partagées.

Le Pôle Participation citoyenne indiquera, par la suite, la composition consolidée de ces groupes de travail. Les membres de ce Comité de quartier pourront, alors, mettre en place un prévisionnel de réunions en petits comités et par la suite, un retour en Comité complet pour un partage des avancées.

2.2 Les réunions :

La Ville de Colomiers met à disposition des Comités de quartier des lieux de réunion en lien avec leur territoire défini. Pour le comité Est le Village, la salle Satgé ou la salle n°5 de l'ensemble associatif rentrent dans ce dispositif.

Le café associatif « Au Terminus des Prétentieux » peut aussi réserver ses locaux pour une réunion en petit comité.

De plus, par conventionnement, le Comité de quartier peut avoir accès à une salle au sein de la Maison Citoyenne du Seycheron. Dans un souci de simplification, il est donc demandé qu'une ou deux

personnes soient référentes et puissent formaliser les réservations des différentes salles, la gestion des clefs ou des codes relatifs aux alarmes, en partenariat avec le Pôle Participation citoyenne.

Cette organisation se traduira par la signature d'une convention passée entre le Comité de quartier et les services concernés de la mairie de Colomiers.

Le Pôle Participation Citoyenne reste présent pour accompagner le Comité dans cette organisation.

Le rythme des réunions des groupes de travail est laissé à l'appréciation du Comité de quartier lui-même. Toutefois, le Comité de quartier peut être convié à l'initiative de la collectivité, sur des temps de concertation, de réunions techniques et/ou de réunions publiques (voir le point Perspectives ci-dessous).

Différents types de réunions :

- 1. Les réunions entre les membres, en autonomie, sans la présence du Pôle Participation citoyenne.** Elles conviennent pour échanger entre les membres, travailler sur des projets, définir des priorités, débattre. Pour être sur un même degré d'information, il conviendrait qu'un compte-rendu de chacune de ces réunions puisse être fait et transmis à l'ensemble des membres ainsi qu'au Pôle participation citoyenne afin qu'il puisse accompagner le Comité de quartier.
- 2. Les réunions en présence du Pôle.** Elles ont pour finalité d'être un relai d'information et d'apporter des réponses aux Comités de quartier, mais également d'être en appui en termes de méthodologie de projet ou d'expression de besoins techniques. Lors de ces rencontres le Pôle Participation Citoyenne sera en charge d'établir le compte-rendu, qu'il diffusera à l'ensemble des membres du Comité.
- 3. Les réunions en présence du Pôle et des élus du Comité.** Elles ont pour finalité d'établir un point d'étape de l'activité. Dès l'état d'avancement des réflexions portées par le Comité suffisamment abouti, les élus membres du Comité de quartier seront conviés à une présentation des premiers constats identifiés, des idées de projets y répondant et des axes de travail sur lesquels ils souhaitent œuvrer.
A la question posée sur la présence, plus régulière, du collègue élu sur les différents rendez-vous, les membres souhaitent pouvoir les inviter pour des moments de partage d'information liés à l'actualité du comité et à l'avancée des projets et s'accordent à dire qu'il est difficile de projeter une récurrence de ces réunions en présence des élus.
- 4. Les réunions publiques** du Comité sont ouvertes à toutes et tous. Une réunion publique doit s'organiser à minima 1 fois par an. Elle favorise la démarche du « aller vers ». Son contenu et sa présentation se doivent d'être ludique et participative pour inciter les citoyennes et les citoyens à participer à ce rendez-vous attrayant.

Pour chaque cas, un objectif de réunion et un ordre du jour devront être élaboré par les équipes des commissions ou par le comité dans son intégralité, pour que ces moments de partage restent constructifs.

Il convient également de mettre en place un émargement et de désigner un membre-secrétaire (rôle tournant) chargé des prises de notes et de la rédaction du compte-rendu ayant pour objet de résumer les discussions passées, le suivi des actions et des décisions prises au cours de la réunion. Il est rappelé

qu'en présence du Pôle Participation citoyenne, l'établissement du compte rendu est pris en charge par le technicien.

3 - Présentation par les anciens membres présents de différents projets menés par le Comité de quartier EST LE VILLAGE :

Concertation rénovation urbaine Seycheron et du Pelvoux :

Dès 2014, les habitant-e-s ont été associés aux réflexions sur le devenir du quartier du Seycheron à travers d'ateliers thématiques ou de contributions proposées par le groupe « Habitants Relais ». Il a été proposé au Comité de quartier Est-Le-Village installé en 2017 de rejoindre ce groupe de travail. Ce partenariat entre Ville et habitant-e-s a perduré tout au long de la phase des travaux sous forme de réunions régulières qui ont permis de partager des informations sur l'état d'avancement du projet et de concerter les habitant-e-s sur les différentes étapes.

Les membres du Comité de quartier ont également été associés à la concertation portant sur le devenir du quartier du Pelvoux.

Sécurisation aux abords des établissements scolaires :

Sensibles aux questions relatives à l'accessibilité et aux déplacements doux, les membres du Comité de quartier Est Le Village ont porté plusieurs réflexions visant à atténuer les discontinuités des parcours protégés et à renforcer la sécurité des citoyennes et des citoyens :

- **Concertation portant sur les cheminements aux abords du Collège :** En réponse à la proposition du Comité de quartier, et aux parents d'élèves du collège Jean JAURES qui avaient également saisi la collectivité sur ce même sujet, les élus de la ville ont répondu favorablement et ont relayé cette demande à Toulouse Métropole TM pour inscription au prévisionnel de travaux 2019.
- **Sécurisation des abords de l'école Paul Bert :** Les membres du Comité de quartier ont proposé différentes pistes d'amélioration facilitant les usages et participant d'une plus grande sécurité pour les élèves et leurs parents :
 - Réfection des marquages au sol aux abords de l'école,
 - Déplacement et/ou renforcement des panneaux signalétiques,
 - Mise en place de mobiliers urbains sécurisant les entrées et sorties de l'établissement.

Mise en accessibilité Passerelle rue des sports : Les membres du CQ ont demandé la mise en accessibilité de la passerelle liant la rue des sports au quartier de la Garonnette. Devant l'impossibilité technique (disproportion manifeste entre la nature de l'ouvrage et sa zone d'implantation), les membres du CQ avaient préconisé l'élargissement du passage dédié aux poussettes et fauteuils.

Investissement dans la vie de quartier :

Les membres du comité Est le Village considèrent que l'un des rôles de ces instances participatives consiste à être au plus près des habitant-e-s de leur quartier, et cela, pour différentes raisons ;

- Permettre aux actions du Comité de quartier de rayonner et d'engager de nouvelles forces vives,
- Mieux connaître les besoins et les attentes des citoyennes et des citoyens,
- Ajuster de façon permanente les propositions du comité de quartier.

Cette volonté s'est notamment traduite par leur mobilisation dans nombre de manifestations se déroulant sur leur secteur et dans la ville ; Participation à la Foire aux plantes, à la Fête de Printemps avec « C mon Village », aux manifestations organisées au Terminus des Prétentieux, aux festivités de fin d'année...

COMITÉ EST-Le Village INFOS

A votre rencontre, les Columérins

Une idée, un projet, une suggestion, ...
venez vous exprimer avec votre comité de quartier Est-Le Village

Pour nous rencontrer, nous vous proposons :

JEUDI 15 NOVEMBRE de 19h à 22h
(Salle de réunion - Maison des associations - Pelvaux - 1 rue Abel Boyer)

MERCREDI 21 NOVEMBRE de 19h à 22h
(Salle 5- Complexe associatif - Place du Cantal)

MARDI 27 NOVEMBRE de 19h à 22h
(Au Terminus des Prétentieux - 6, allée de Cerdagne)

LES COMITÉS DE QUARTIER
Ville de Colomiers

Tél. : 06 51 86 37 38 / 06 88 37 07 33
CONTACT : est-levillage@quartiers-colomiers.fr
PLUS D'INFOS : www.quartiers-colomiers.fr

COLOMIERS

Dans le même sens, les membres du Comité de quartier ont organisé trois rencontres dans différents secteurs de leur territoire. Bien qu'ils espéraient une plus grande mobilisation des habitantes et des habitants, la qualité des échanges avec les citoyennes et les citoyens conjugués à leurs encouragements, participent d'un bilan positif de cette initiative et de sa reconduction.

4 - Communication :

Dès septembre 2015, avec l'instauration des Comités de quartier, la Direction de la Communication de la Ville met en place une stratégie ayant pour objectif la promotion de la citoyenneté et de la participation des Columérin-e-s à la vie démocratique.

Cette stratégie s'est construite dans une démarche partagée avant d'être mise en œuvre. Des temps de concertation ont permis l'établissement d'une « Charte d'utilisation des supports de communication des Comités de quartier » qui a pour objet d'établir de façon générale les règles d'utilisation des supports de communication. Le Service Communication de la Ville est support-technique pour accompagner les comités dans leur expression.

Les principes partagés de la communication au sein des Comités sont :

- Un **principe de cohérence** entre toutes les actions de communication des Comités de quartier et entre toutes les actions de communication d'un même Comité,
- Un **principe de reconnaissance**, car chaque action engagée doit être reconnue comme portée par le Comité de quartier organisateur,
- Un **principe d'équité**, car les outils de communication mis à disposition doivent pouvoir l'être pour chaque comité,
- Un **principe de recherche d'autonomie**,
- Un **principe de transparence**.

Supports écrits :

Un livret d'information pour chaque Comité de quartier présentant les membres et le territoire propre a été créé par le Service Communication de la Ville. Ces livrets sont habillés par une charte graphique permettant l'identification du Comité de quartier.



Un travail sur le slogan (noté ci-dessus) propre au Comité de quartier EST LE VILLAGE est à travailler par la commission COMMUNICATION ou en grand groupe et ainsi permettre une appropriation de ce flyer.

Un logo est propre à chaque Comité de quartier.

Une création graphique spécifique pour « 1 évènement majeur par an » par Comité de quartier est réalisé par le Service Communication.

Une expression régulière de l'actualité des Comités de quartier est prévue dans le « Columérin ». La conception est réalisée par le Service Communication garant d'une équité de traitement entre les Comités de quartier. Ces derniers ont la possibilité de faire des propositions de communication via le Pôle Participation Citoyenne.

Chaque Comité dispose aussi :

- D'un kakémono spécifique présentant son territoire, son adresse mail et le slogan,
- D'un comptoir commun,
- D'un barnum, commun à tous les Comités de quartier, identifié « Comité de quartier »,
- De banderoles.

Supports réseaux :

À la demande des Comités de quartier un site internet a été créé. Cette création a été accompagnée d'une formation spécifique.

Pour chaque Comité de quartier, le site internet de la ville de Colomiers propose une adresse générique accessible à toutes et à tous. Chaque Comité de quartier dispose donc d'une boîte mail spécifique accessible avec des codes d'accès, porte d'entrée pour les citoyennes et les citoyens souhaitant contacter les membres du Comité de quartier. Il est donc demandé qu'une ou deux personnes (membres référents) par Comité de quartier procèdent aux mises à jours, et communique sur les événements à venir. Le Pôle Participation Citoyenne a une fonction d'accompagnement et de veille au bon déroulement.

Un membre-référent est également requis pour faire vivre la page FACEBOOK des Comités de quartier. Le Pôle Participation Citoyenne n'intervient pas sur ces mises à jour.

Supports physiques – panneaux numériques- :

Chaque mobilier urbain peut recevoir des informations de la Ville et des informations des Comités de quartier correspondant. Pour le Comité de quartier du Pigeonnier, le panneau se situe sur le secteur du lycée Victor Hugo.

Quelle communication mettre en place entre les membres ?

Afin de fonctionner et travailler collectivement et efficacement, il est souhaitable que les membres de chaque commission puissent échanger leur adresse mail. Une enquête « Framadate » vous est donc proposée, ci-dessous, pour que chaque personne puisse se positionner et donner son aval, pour l'utilisation de son adresse personnelle.

<https://framadate.org/DoBBhDeybj22LXPv>

5 - Retour sur la formation V2F Conseils :

L'ensemble des membres ayant bénéficié de cette formation est satisfait des sujets traités et de l'animation. Monsieur Miègeville rappelle qu'une fiche d'évaluation est à remplir et à retourner au Pôle Participation citoyenne.

Questions diverses :

Rue Gilet :

La rue Gilet et ses voies annexes vont faire l'objet d'une étude de réaménagement dans le cadre du dispositif « Cœur de Quartier » de Toulouse Métropole à compter de janvier 2022. La ville souhaite, dans la continuité de la rue d'Auch rénovée en 2013, poursuivre la requalification de ce secteur du village pour améliorer la qualité de vie, la desserte des commerces et services, la pratique des modes actifs et leurs connexions avec le Plein-Centre. Sont concernées les voies suivantes :

Rue Gilet, rue Chrestias, allée du Coteaux, rue et place de l'église, square François Lahille, place Verseille.

Le groupement d'experts « Dessin de Ville », mandaté pour mener cette étude, souhaite aller à la rencontre des acteurs locaux pour identifier les usages, les besoins et les potentialités de ces différents espaces. Une séquence de consultation avec l'ensemble des membres du Comité de quartier Est Le Village sera organisée très prochainement.

Quartier du Pelvoux, arrivée du métro :

Concernant le quartier du PELVOUX : Aucuns travaux voirie de réaménagement sont programmés sur 2022-2023.

Concernant la zone de la Fontaine Lumineuse : Pas de projet sur un nouvel aménagement voirie du Giratoire de la Fontaine Lumineuse.

Des études seront sans doute réalisées durant la phase de construction de la station Airbus du Métro qui se trouve sur le foncier de Toulouse (route de Bayonne).

Le Cycle de l'eau travaille sur la création d'un bassin enterré de rétention d'eau pluviale dans ce giratoire.

Le métro sur ce secteur sera en service d'ici 7 à 8 ans. Il n'est pas prévu de parking.

Actuellement, les travaux qui sont réalisés sur ce secteur consistent aux dévoiements des réseaux secs et humides avant travaux du tunnelier et de la station.

Perspectives :

- Chaque membre doit se positionner sur les différentes commissions pour les lesquelles il-elle souhaite s'investir pour enclencher rapidement les premiers rendez-vous et les projets possibles.
- « Cinéma Différence » : La mission handicap recherche des bénévoles pour accueillir et accompagner les personnes désireuses de participer à ces projections : Ces dernières ont lieu, chaque deuxième samedi du mois, de 13h45 à 16h30.
- Très prochainement, une présentation du « Terminus des Prétentieux » café associatif présent sur le quartier du Seycheron et partenaire privilégié du Comité de quartier, vous sera proposée.
- De même, une présentation de la Maison citoyenne du Seycheron sera à l'ordre du jour d'un prochain rassemblement en grand groupe.
- Travail de conception du slogan.
- Prochaine réunion publique à laquelle vous êtes convié-e-s : Mardi 8 février, 20h00, Salle Gascogne, réunion point d'étape de l'étude en cours de définition d'une stratégie d'évolution du quartier Centre et de la Rue du Centre.

RÉUNION PUBLIQUE

**RÉINVENTONS
LE CENTRE-VILLE
NOTRE CŒUR
DE VIE**

**Restitution de la phase 2
de l'étude**
Point d'étape de l'évolution
urbaine et commerciale du Centre-ville

MARDI 8 FÉVRIER 2022 - 20H
SALLE GASCOGNE

PASS VACCINAL OBLIGATOIRE

EN SAVOIR PLUS SUR :
www.colomiers-coeurdevie.fr

COLOMIERS

Fin de réunion 21h30